

BULLETIN MUNICIPAL

# St MAIME



N° 4 - JANVIER 1995

**1994** avait commencé avec les inondations du 6 janvier, provoquées par les crues du Largue et de la Laye, au camping de la rivière... épargnant heureusement les personnes.

La remise en état a coûté des sommes importantes. Ces dépenses lourdes et imprévues ont bousculé quelque peu l'harmonie budgétaire. Il était indispensable de mener à bien les travaux d'enrochement pour mettre en sécurité les habitations touchées par la crue et pour rassurer au mieux leurs occupants. Dans ces circonstances, les aides du Département, de la Région et de l'Etat ont été effectives.

Je voudrais dire à ce sujet, qu'en 1995, d'autres protections contre les crues du Largue et de la Laye seront entreprises : pour le Largue, travaux de nettoyage, protection du camping et pour la Laye, poursuite d'enrochement, protection du confluent Largue-Viou. Le Plan d'Occupation des Sols intégrera les risques d'inondation.

Le 28 août, le village était menacé par un incendie d'origine indéterminée. Heureusement la réaction rapide et efficace des habitants a permis d'éviter tout danger.

Il y a eu l'eau, le feu mais aussi la malveillance : le 20 octobre, le camion de la commune (il avait à peine plus d'un an) a été volé sous le hangar où il était garé. Le remboursement de l'assurance, un prêt du Département ont permis de le remplacer...

L'eau, le feu, le vol. Quelle année!!! Tout ne fut pas noir. Je garde du 1er mai 1994, jour du Jumelage avec Fontanigorda, le souvenir d'un moment exceptionnel. Je suis sûr que ce sentiment a été partagé par tous ceux, très nombreux, qui ont participé à cette manifestation.

**1995** sera une double année électorale. Les élections présidentielles en avril-mai seront-elles le moment d'un vrai débat sur les problèmes que connaît durablement notre société : pauvreté, exclusion, précarité, chômage, corruption, insertion des jeunes...

En juin, les élections municipales : m'autoriserais-je à vous dire que je serai à nouveau candidat, que je conduirai à nouveau une liste progressiste ? Cette liste sera à la fois continuité et changement puisque l'effectif des élus passera de 10 en exercice actuellement à 15 car St Maime compte maintenant plus de 500 habitants. La loi sur les campagnes électorales m'interdit d'utiliser ce bulletin pour faire la promotion des réalisations municipales ou de l'utiliser comme outil de propagande. Aussi me contenterais-je de quelques réflexions d'ordre général :

Les communes pourront-elles supporter longtemps l'augmentation du transfert des charges, la stagnation des dotations de l'Etat, le taux élevé des emprunts, l'augmentation considérable des charges des cotisations retraite du personnel communal, la baisse du remboursement de la TVA sur les investissements ou l'absence de son remboursement sur les dépenses de fonctionnement ?

Pourra-t-on longtemps justifier la différence de traitement des citoyens selon qu'ils habitent dans des communes riches ou dans des communes pauvres ? Les seules solutions seront-elles toujours l'augmentation des impôts locaux, l'augmentation vertigineuse des services, l'eau en particulier ?

Le regroupement des communes sous la forme de districts ou de communautés de communes peut-il être la solution ? Je n'en suis pas sûr. Ne faut-il pas en venir à des mécanismes de répartition qui tendent à gommer de trop grandes différences ? La convention de répartition d'une part de la taxe professionnelle de Géométhane entre Manosque et les communes concernées par le Parc Naturel du Luberon a été signée et entrera en vigueur dès cette année. Cette ressource nouvelle contribuera à étayer les finances communales.

Des décisions et réalisations récentes du Conseil Municipal :

- Acquisition de l'ancien cinéma pour créer un lieu polyvalent (jeunes, 3<sup>e</sup> âge, salle, exposition de la mine);
- La création d'une cantine scolaire;
- La demande d'ouverture d'une troisième classe;
- La signature d'une convention pour l'aménagement du quartier de la Cité avec le Parc Naturel Régional du Luberon donneront l'orientation pour la liste que je conduirai. Mais ceci est déjà de l'ordre d'un programme municipal. Le juge pourrait me tenir rigueur d'une utilisation abusive de ce bulletin. Aussi, m'adresserai-je à vous ultérieurement par d'autres moyens.

Pour l'heure, que les Saint-Maimois reçoivent tous mes voeux pour l'année nouvelle.

Yves AIGUIER  
Maire

## BUDGET ET TAXES DE LA COMMUNE

Pour 1994, le budget en fonctionnement de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 125 245,23 F dont 609 889,13 F en masse salariale.

Dans la section investissement : 1 428 371,92 F de recettes pour 1 217 039,36 F de dépenses, soit un excédent de 81 476,08 F.

### MONTANT DE LA DETTE

Le montant de la dette pour 1994 s'élève à 2 299 475,64 F (pour rappel, il était de 2 256 178,52 F l'an passé).

Au rang des programmes réalisés : Acquisition de matériels divers (bacs pour ordures ménagères, photocopieur pour l'école, matériel pour la cantine et télécopieur) : 35 380,25 F. Panneaux de signalisation : 18 388,22 F. Travaux de voirie 1994 : 283 987,80 F (dont environ

100.000 F au titre des inondations). Restauration de La Laye dans le cadre des risques d'inondations : 214 633,67 F. Façades de l'école : 122 802,58 F. Création d'un office : 164 542,48 F. Menuiserie en Mairie 17 146,26 F. A noter également, l'acquisition de l'ancien cinéma (165 000 F) qui est réalisée sur le budget 1995.

### SUBVENTIONS

Coopérative scolaire : 12 000 F Croix Rouge : 4 200 F Amicale Saint Agathe 2 500 F Société de boules : 2 000 F Société de chasse : 1 100 F Comité intercommunal : 1 000 F Bibliobus : 600 F

### Horaires d'ouverture de la Mairie

**Mardi, Jeudi et Samedi  
de 8 h 30 à 12 h  
Vendredi de 14 h à 17h**

**Téléphone : 92 79 58 15**

	<b>1990</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>
Taxe d'habitation	4,66	4,66	4,37	4,68	4,84
Foncier bâti	21,84	21,84	20,36	21,64	22,40
Foncier non bâti	76,26	76,26	71,56	76,08	78,74
Taxe professionnelle	8,13	8,13	7,60	8,08	8,38

### ACTIVITE DU SECRÉTARIAT

Voici en quelques chiffres, l'activité du secrétariat de Mairie pour l'année 1994 :

En ce qui concerne l'état civil :

Cartes nationales d'identité : 46  
Passeports : 15  
Cartes grises : 66

Il a également été délivré 45 documents d'urbanisme répartis comme suit :

Permis de construire : 11  
Modificatifs P.C. : 2  
Déclarations de travaux : 20  
Certificats d'urbanisme : 10  
Renseignements d'urbanisme : 2

### COMBIEN SOMMES- NOUS D'ÉLECTEURS ?

Probablement à cause de deux scrutins en 1995, la mobilisation pour les inscriptions sur les listes électorales a été grande jusqu'au 31/12/94.

Avec un nombre de 41 inscriptions supplémentaires et 22 radiations, nous sommes aujourd'hui 416 à être inscrits dans notre commune. Soit exactement 100 Saint-Maimois de plus qu'en 1986 !

Nous avons dressé le nombre d'inscrits depuis dix ans. Nous constatons une progression assez constante (elle doit correspondre à une augmentation de la population). Jugez vous-mêmes : 1985 : 321. 1991 : 346. 1986 : 316. 1992 : 358. 1987 : 322. 1993 : 388. 1988 : 348. 1994 : 397. 1989 : 352. 1995 : 416. 1990 : 356.

### PERMANENCE URBANISME

Une fois par mois, l'architecte-conseil du Parc Naturel Régional du Luberon tient une permanence en Mairie. Dates et renseignements au secrétariat de Mairie.

O  
**Le Conseil Municipal  
vous souhaite  
une bonne et heureuse  
année 1995**  
O

Directeur de la publication :  
Rolland LEVET

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

JEAN Émilie, Marie, Joëlle (Manosque le 28/01/94)  
 DJOUADI Lucas, Sofiane (Pertuis le 03/02/94)  
 BISQUERT Johanna, Andrée, Isabelle (Manosque le 16/02/94)  
 CORTINI Benjamin, Pierre (Manosque le 06/03/94)  
 CHABANIS Marjorie, Cynthia, Lucie (Manosque le 24/03/94)  
 MESLIN Jonathan, Jean, François (Manosque le 17/04/94)  
 VERDUN Aurélien, Gérard, Claire, André (Pertuis le 14/07/94)  
 TROUCHET Dorian, Kévin, Killian (Manosque le 12/10/94)  
 THIBAULT Théo, Claudio (Pertuis le 27/10/94)  
 LATIL Jennifer, Sylvie (Manosque le 30/10/94)

### MARIAGES

GONZALEZ GARCIA Manuel et PEREZ Nicole, Marie le 12/02/94  
 LEMAIRE Damien, François, Xavier et VANDENBEUCK Séverine, Thérèse, Renée le 21/05/94  
 POMARES Antoine, François et HERVÉ Marie-Thérèse, Annick, Suzanne le 25/06/94  
 MISTRAL Vincent, Charles, Fernand, Marius et LEPLAT Lydie le 03/09/94  
 FIASCHI Claude, Francis et GEORGES Suzanne, Marcelle le 22/10/94

### DECES ET TRANSCRIPTIONS

STEUX Jérôme, Pierre, Georges le 03/01/94  
 CHAMOUX Élisabeth, Lucienne, Agnès, épouse STEUX le 03/01/94  
 CHABANIS Cynthia, Céline, Suzanne, Pierrette le 22/02/94  
 SOLN Angela épouse BOGUSLAW le 07/04/94  
 DELCHAMBRE Pierre, Édouard, Constant le 13/05/94  
 BRIOLLE Jeanne, Camille épouse BIGGI le 04/11/94  
 TAMBURINI Auguste, Henri le 19/12/94

## DU NOUVEAU À L'ÉCOLE



*Il y a vingt ans, une forte mobilisation sauvaient notre école. (Photo P. Granaud)*

Avec l'ouverture d'une cantine que plusieurs parents réclamaient depuis quelques années, notre école représente un outil essentiel à Saint Maime. La commune a détaché Irène Guidicelli et Thierry Moisson afin d'assurer au mieux ce service de restauration. La société Alpha Repas Service a livré 1.030 repas au cours du 4 ème trimestre 1994. Le prix facturé aux familles est de 18 F par repas (et de 15 F à partir du 2 ème enfant).

Aujourd'hui, un total de 49 d'enfants sont placés sous la responsabilité de Rolland Levet et Marie-Françoise Fiori.

La création d'une garderie permettra d'accueillir les enfants dont les parents travaillent.

Constatant l'augmentation des effectifs et prévoyant les prochaines rentrées, pour lesquelles plusieurs enfants sont déjà recensés, le Conseil Municipal a demandé l'ouverture d'une 3 ème classe à Saint Maime.

Il y a 20 ans, en 1974, l'Inspection Académique envisageait de fermer notre école et un conflit d'un mois avait donné gain de cause aux parents. L'école communale était sauvée. Désormais, elle vit et se développe harmonieusement.

### COMITÉ DES FÊTES

Une nouvelle équipe forme le comité des fêtes de Saint Maime depuis le 14 octobre 1994. Présidé par Gérard Verdun, elle a déjà à son actif le succès de son loto qui a réuni beaucoup d'habitants le 26 novembre à la salle communale.

Parmi les projets de cette association dynamique : un thé dansant et la fête des mineurs le 1 er mai, un tournoi sportif le 27 mai, la Fête de la Musique le 21 juin, la fête votive les 7, 8 et 9 juillet et le 6 août, une fête artisanale et paysanne.

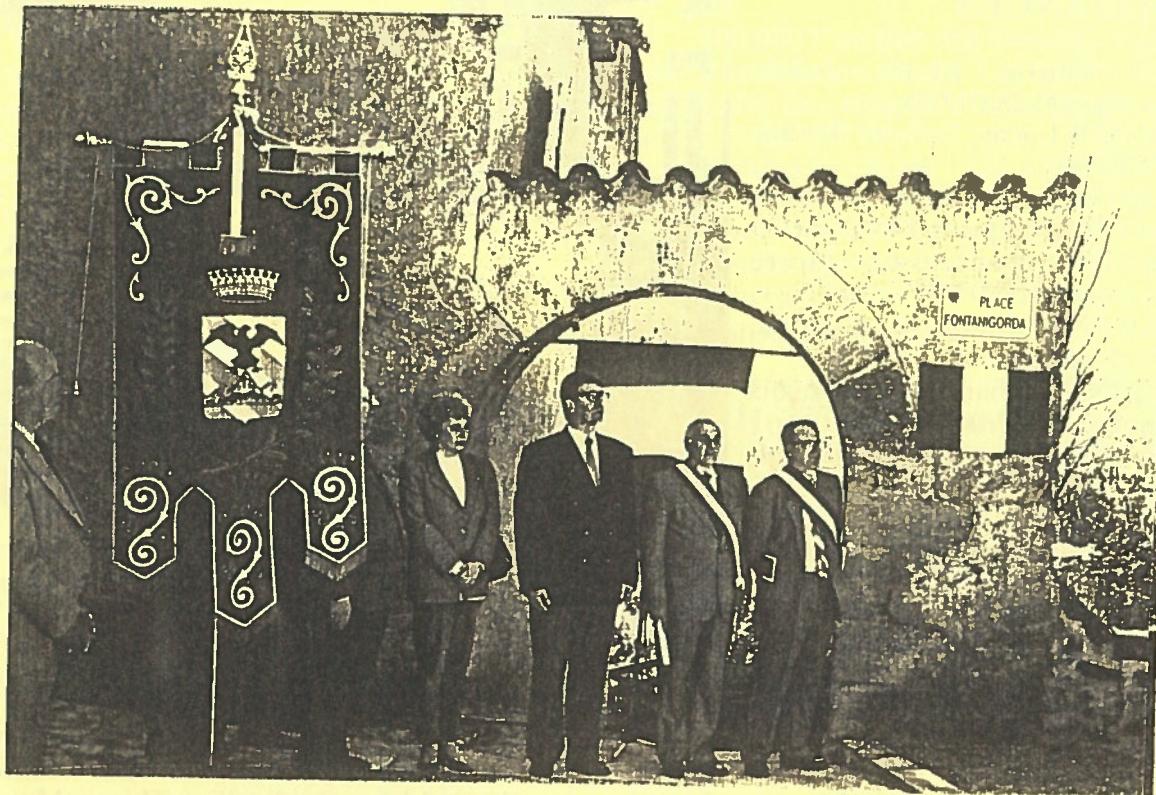
Sans oublier le Carnaval qui aura lieu le 25 février prochain.

Voici la composition du bureau de ce comité : Gérard Verdun (président), Candy Salomon (vice-présidente), Yann Thibault (trésorier), Sylvie Saqué (trésorière adjointe), Christine Sanna (secrétaire) et Thierry Moisson (secrétaire adjoint).

Sont également membres : Jean-Louis Parodi, Sandrine Beffaral, Valérie Vatan, Michèle Roux, Janette Weyergans, Sébastien Thomas, Mathieu Rey, Amélie Aiguier et François Malabave.

## JUMELAGE SAINT MAIME - FONTANIGORDA UNE JOURNÉE HISTORIQUE !

Le  
1er mai  
1994  
restera  
comme  
une date  
historique  
pour  
notre  
village.



Depuis le 1er mai 1994, la place du parvis de l'église porte le nom de notre ville jumelle.

Ce rendez-vous avec nos amis et parents de Fontanigorda s'est déroulé sous un soleil éclatant pour célébrer nos racines et l'amitié entre les hommes.

De nombreux officiels ont assisté à cette manifestation, citons Mlle Mégy, MM. Delmar, Alliaud, De Nadaï, Domeizel, Di Stéfano etc ainsi qu'une forte délégation venue de Fontanigorda conduite par le Maire Luigi Carlini et qui comptait dans ses rangs Mme Marta Vicenzi, Présidente du Département de la Province de Gênes et M. Elvio Varni, Président d'une communauté de communes dont fait partie notre cité jumelle.

Dans l'église, les Pères Mayenc et Abino ont célébré un office bilingue, grâce à la complicité de M. Lamboray. Ils ont insisté sur les symboles du 1er mai et du jumelage.

Après la messe, le cortège rendait un vibrant hommage au père du jumelage, Jacques Sciutti, décédé

en 1993. Les deux Maires lui adressaient remerciements et amitiés par de poignants discours.

Une gerbe était ensuite déposée sur la stèle des mineurs pendant que Charles Milési, délégué régional CGT des retraités mineurs rappelait ce passé de labeur et de souffrance, mais aussi de joie et de solidarité que fut la mine.

### La place Fontanigorda

De retour au village, la place Fontanigorda était inaugurée dans une ambiance recueillie et chaleureuse. Les deux hymnes nationaux ont retenti pour sceller ce jumelage après que MM. Aiguier et Carlini aient signé la charte du jumelage.

Yves Aiguier rappelait : "En 1949, après un siècle d'immigration italienne, la mine fermait et les familles de Fontanigorda choisissaient de rester dans notre village qui avait su si bien les accueillir."

Cette attitude a probablement sauvé Saint Maime d'un exode massif. Merci aux Fontanigordesi d'être restés à Saint Maime !"

Les Biggi, Rapuzzi, Sciutti et Ferretti ont tous la même trajectoire que ce jumelage a officialisée.

Parallèlement à ces cérémonies, un ouvrage publié par le CNRS sur le phénomène migratoire Fontanigorda-Saint Maime a été publié et les premiers exemplaires furent distribués aux participants. Une exposition était également visible à la salle communale.

Un sympathique repas réunissait ensuite Français et Italiens au Relais des Quatre Reines où des chansons Occitanes et Gênoises étaient offertes en aubade aux convives.

Cette journée a été marquée par l'amitié entre les peuples et par le souvenir de Jacques Sciutti, ardent fondateur du rapprochement du village qui l'a vu naître et de celui qui l'avait adopté.